

Intervention Précoce

Guide de Transition au Jardin d'Enfants

Ceci est un guide rapide conçu pour les parents d'enfants handicapés et éligibles pour le Jardin d'Enfants (la date de naissance doit être le ou avant le 1er Septembre 2015).

1ère Étape

Demandez au prestataire de services de votre enfant ou à l'*Elwyn Service Coordinator* au sujet des inscriptions au Jardin d'Enfants. Votre prestataire de services ou l'*Elwyn Service Coordinator* devraient être en mesure de vous remettre un **formulaire d'intention d'inscription** (*Intent to Register form*).

Cette Intention d'inscription est un document qui permet au District Scolaire de Philadelphie ou aux écoles *Charter* de savoir que:

- **Vous avez l'intention** d'inscrire votre enfant dans un programme de Jardin d'enfants
- **Vous n'avez pas l'intention** d'inscrire votre enfant au District Scolaire de Philadelphie ou dans une école *Charter*
- **Vous avez l'intention de recevoir une année supplémentaire** de services avec Elwyn

Si vous signez l'Intention d'inscription et avez l'intention d'inscrire votre enfant au District Scolaire de Philadelphie ou dans une école *Charter*, il vous sera demandé une réunion en personne.

2ème Etape

Assister en personne à la réunion organisée par le prestataire de services de votre enfant. A cette réunion, vous rencontrerez un représentant du District Scolaire de Philadelphie ou d'une école *Charter*. A cette réunion en face-à-face, le représentant vous parlera des points suivants:

- L'IEP de votre enfant
- La permission de faire une autre évaluation
- L'inscription au Jardin d'enfants

Vous recevrez des informations sur **quand** et **où** s'inscrire pour le Jardin d'enfants.

3ème Etape

Inscrire votre enfant soit à l'école de quartier désignée du District Scolaire de Philadelphie soit à une école *Charter* aussi désignée et cela à partir du **20 Janvier**. Quand vous irez à l'inscription de votre enfant à l'école désignée, nous vous prions de **suivre** les étapes suivantes :

- **Ramener** les documents suivants:
 - Extrait de naissance de l'enfant
 - Carnet de vaccinations de l'enfant
 - Preuve d'adresse
 - Permis de conduire de PA
 - Permis de non-conduite de PA
 - Factures (Gaz ou Electricité)
 - Fiche de paie
- Informer la personne que vous rencontrerez à l'école que vous êtes là pour l'inscription de votre enfant au Jardin d'enfants et qu'il reçoit des services d'Intervention précoce.